

Quelques conseils pratiques



Je suis témoin, que faire ?

- ✓ Soyez attentif à la situation et à ne pas la banaliser.
- ✓ Approchez-vous de la victime car cela peut la rassurer et dissuader l'auteur en question. Votre position peut être un réel avantage pour prévenir ou arrêter la situation de sexisme.
- ✓ Entamez une conversation avec la victime en faisant semblant de la connaître. De cette manière, vous devenez un soutien pour elle.
- ✓ Si vous avez la possibilité, intervenez en posant des questions à l'agresseur (ex: quelle heure est-il, s'vp ?). Cela permettra à la victime de fuir.
- ✓ Ne laissez pas la victime seule.
- ✓ Demandez de l'aide à d'autres témoins afin qu'ils vous épaulent avant d'intervenir. Quand une personne s'interpose, en général, les autres sont encouragées à faire de même.



Après la situation de sexisme :

- ✓ Soutenez et déculpabilisez la victime. Celle-ci a besoin d'être reconnue non-coupable. En effet, elle n'est pas responsable de ce qu'elle a subi.
- ✓ N'attendez pas de reconnaissance ou de remerciements car la personne peut être sous le choc, énervée, triste, ...
- ✓ Ne donnez surtout pas de leçon de morale à la victime, c'est certainement la dernière chose dont elle a besoin.
- ✓ Informez-la sur la loi.
- ✓ Donnez-lui la possibilité de solliciter votre témoignages ultérieurement, dans le cas où la personne souhaiterait déposer plainte.
- ✓ Orientez-la vers les services ressources (voir contacts)

Besoin d'aide ?
Contactez-nous !

• ASBL MAISON PLURIELLE

Avenue du Centenaire, 67 - 6061 Montignies-sur-Sambre
071/97 73 31 ou 0492/65 55 47

• ASBL VIE FÉMININE

Rue de Montigny, 46 - 6000 Charleroi
071/32 13 17

• CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES DE LA VILLE DE CHARLEROI

Rue Tumelaire, 80 - 6000 Charleroi
071/86 15 12 ou 0479/48 36 12

• ORS ESPACE LIBRE

Rue Léon Bernus, 27 - 6000 Charleroi
071/27 88 00

Pour plus d'informations, contactez-nous au :

071/94.73.31 - 0492/65.55.47

ou par mail : secretariat@maisonplurielle.be
Avenue du Centenaire 67
6061 Montignies-sur-Sambre (Site GHdC)



maisonplurielle.be



@maisonplurielle

Avec le soutien de la Ville de Charleroi et du Service Public
Fédéral Intérieur :



SEXISME DANS L'ESPACE PUBLIC

Editrice responsable : Rosetta Collura



N'attendons plus
pour (ré)agir!



UNE INITIATIVE DE L'ASBL MAISON PLURIELLE

Le sexisme, c'est quoi ?

Sexisme dans l'espace public est un ensemble de comportements individuels et collectifs adressés dans les espaces publics (transports, rues, parcs, ...) ou semi-publics (magasins, cafés, ...) pour interpellier, intimider, menacer, humilier ou insulter des personnes en raison de leur sexe.

↪ Ces comportements sont issus d'un rapport de pouvoir où les auteurs (généralement des hommes) imposent leur volonté et leur contrôle en ignorant volontairement le non consentement des personnes victimes. Cela génère un environnement hostile portant atteinte à la dignité et à la liberté de ces dernières.

Quelques chiffres ...

- 📍 En Europe, **95%** des jeunes femmes déclarent avoir vécu du sexisme dans l'espace public. Seulement **5%** des jeunes femmes déclarent ne pas avoir été affectées (JUMP, 2016).
- 📍 En région Wallonie-Bruxelles, **98 %** des jeunes femmes ont déjà vécu une situation de sexisme dans l'espace public. (A.S.B.L Vie Féminine, 2017)
- 📍 A Charleroi, **plus d'une femme sur 2** est victime de sexisme dans l'espace public (A.S.B.L Maison Plurielle, 2018).

Des conséquences ? Oui, il y'en a !

- Développement de stratégies d'évitement et de défense par les victimes (changer de trajet, mettre ses écouteurs, éviter certains endroits, ...)
- Ressentiments divers : humiliation, culpabilité, colère, stress, peur, ...
- Impacts sur le bien-être mental et physique
-

→ **Exclusion des femmes de l'espace public.** En effet, les victimes ont adopté et intégré des comportements visant notamment à restreindre leurs occupations de l'espace public afin de se protéger des agressions sexistes.

Le sexisme a différentes formes !



Verbale : Les commentaires non consentis et intrusifs, les bruits d'animaux, les insultes et les propos à caractère sexuel.



Non-verbale : Les agissements tels que le fait de suivre une personne, de la siffler, de la dévisager avec insistance.



Physique : Les agressions de types bousculades, pincements, etc.



Sexuelle : Les différentes formes d'attouchements, les frottements et le viol.



Autres : Cette dernière catégorie reprend les cas d'exhibitionnisme, gestes sexuels mimés, photos "volées" (prises sans le consentement), etc.

Le saviez-vous ?

En Belgique, le sexisme dans l'espace public est un délit condamnable par la loi depuis le 3 août 2014.

" DÉSORMAIS, TOUT GESTE OU COMPORTEMENT QUI MÉPRISE GRAVEMENT OU PUBLIQUEMENT UNE PERSONNE EN RAISON DE SON SEXE PEUT ENTRAÎNER UNE COMPARUTION DEVANT LE TRIBUNAL, UNE PEINE DE PRISON OU UNE AMENDE. "

Les gestes et comportements qui correspondent en tous points à cette définition sont désormais

PUNISSABLES.

LE SEXISME DANS L'ESPACE PUBLIC C'EST

Quand j'avais 17 ans, je me rappelle une fois je suis passée par la rue de la Montagne avec ma copine. Des mecs nous ont suivi presque tout le long de notre trajet. Ils n'ont pas arrêté de m'interpeller, j'étais tellement stressée par peur qu'ils m'agressent que je n'ai pas osé dire quelque chose. Heureusement que ma copine était là pour les dégager. **Léna, 21 ans, Charleroi**

TOUT LE TEMPS !

Je voulais me rendre à un endroit mais le trottoir était occupé par un groupe d'hommes. A mon approche, j'ai eu droit à des remarques déplacées et le groupe est resté fermé pour m'empêcher de progresser sur le trottoir. J'ai dû changer de trottoir et accélérer mon pas pour ne pas être suivie. **Anonyme.**

EN TOUT LIEU !

A deux reprises, j'ai été coincée contre un mur par un individu. J'avais pourtant gardé mes clés en mains, au cas où ... Mais je n'ai rien pu faire. Par miracle, ils ont à chaque fois décidé de me laisser partir après quelques frottements et des insultes, mots sales prononcés au creux de l'oreille.

Anonyme

SOUS TOUTES LES FORMES !